



CANOVIA

RAPPORT DE MISSION

2022

Sommaire

1

Qui sommes-nous ?

2

La mission : notre raison d'être et nos objectifs

3

La gouvernance de la mission : tous acteurs de la mission

4

Le modèle de mission et l'appréciation du référent de mission en 2022

5

Le rapport et l'avis de l'organisme tiers indépendant (OTI)

Édito

Les objectifs de développement durable (ODD), également connus sous le nom d'objectifs mondiaux, sont un ensemble de 17 objectifs intégrés et interdépendants prévus pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et s'assurer que l'humanité bénéficie de la paix et de la prospérité d'ici 2030.

Après 14 années d'expériences et d'impact positif au profit de notre écosystème, le Président Directeur Général (PDG) de Canovia, Marc-Antoine SERIS, a décidé de saisir l'opportunité offerte par la loi PACTE (2019) aux entreprises pour expliciter notre mission, notre raison d'être et nos objectifs sociétaux dans nos statuts. Cette démarche était une évidence, compte tenu de notre parcours et de notre singularité dans le milieu du conseil et de la finance.

Ce deuxième rapport de mission répond à une obligation d'information en application des dispositions de l'article L210-10 du Code de commerce. Il présente Canovia, son organisation et son fonctionnement, son cheminement vers la qualité de Société à Mission, le bilan des actions engagées en 2022 pour la mission de l'entreprise : « Agir aujourd'hui pour améliorer demain en mettant l'activité financière au service du bien-être collectif et environnemental » et les évolutions pour 2023 et au delà.

Le présent rapport est réalisé par M. Sabi Gani OROU GUIWA, salarié de l'entreprise et référent de mission en exercice, sur la base des données collectées et des investigations complémentaires réalisées.

Bonne lecture !

Message du dirigeant

Lors de sa publication en Mars 2023, le sixième rapport GIEC (Groupe International d'expert pour le climat) nous enseigne qu'il y a une nécessité à faire autrement. Comment faire autrement ? La solution clefs en main n'existe pas, cependant nous tentons au quotidien de co-construire des solutions via à la fois l'exemplarité et l'expérimentation (véritable force chez Canovia). Chaque jour, nos équipes décident d'Agir Aujourd'hui pour améliorer demain, et ce depuis 2007, car nous sommes persuadés qu'en qualité de Banque d'Affaires et entreprise de conseil, nous avons notre part de responsabilité dans la lutte contre les dérèglements climatiques. Sensibiliser aux impacts climatiques, orienter les projets vers des projets à impact et accompagner la conduite du changement dans les stratégies des entreprises augmenteront nos chances de construire un monde viable pour nous tous.



Co-construire des solutions grâce à l'exemplarité et l'expérimentation

1 Qui sommes-nous ?

Canovia en quelques chiffres


130⁺
clients

nous font confiance



ENTREPRISE

Certified



Corporation
en 2021



à mission
en 2020

Membre de

ALG
André Le Groupe



11
expertises
métiers



Satisfaction Clients

4,8/5
EN MOYENNE
sur cinq ans



480M€
DE CAPITAUX NÉGOCIÉS
CUMULÉS EN 2022

13.54%
TAUX D'ACTIONNARIAT
SALARIÉ

Canovia en quelques dates

2007

Marc-Antoine SERIS fonde
Canovia (initialement LEM3N)

2019

Canovia met en place un accord
d'entreprise pour ses salariés

2020

Canovia devient la 1ère
Entreprise à Mission de Côte d'Or
& lance un projet de R&D sur la RSE

2022

Canovia passe avec succès son
1er Audit de "Société à Mission" &
refonde son organisation RH

2021

Canovia est certifiée B Corp &
rejoint André Le Groupe afin de
parfaire l'offre 360° à destination
des entreprises de BFC.

Qui sommes-nous ?

Canovia en 5 services & 1 équipe pluridisciplinaire

ACCOMPAGNEMENT
DU DIRIGEANT

BANQUE D'AFFAIRES
& SERVICES
FINANCIERS

SOLUTIONS DE
FINANCEMENTS
ÉTHIQUES

TRANSMISSION
& FAMILY OFFICE

CONSEIL &
TRANSITION RSE



Marc-Antoine SERIS
PDG - Associé
Responsable Stratégie & Finance Durable
HEIP Grande École



Nicolas GUÉRIN
Responsable Juridique - Collaborateur Associé
Responsable offres dédiées Grands Comptes
Master 2 Droit des Affaires Internationales



Anna TOCHEVA
Juriste d'Affaires
Master 2 Droit des Aff. Int.



Antoine PONCE
Banquier d'Affaires
PhD Neurosciences



Baptiste BLOCH
Analyste Financier
Master Sciences Po Paris



Delphine BAR
Juriste d'Affaires
Master 2 Droit des Affaires



Émilie ROGNON
Chargée RSE Senior
M2 Panthéon Assas



Floriane REYMOND
Chargée Marketing
Bachelor dev. commercial



Florian HUARD
Consolideur
Master 2 CCA



Gabrielle DUPREY-ROSE
Consolideur
Master CCA & DCGA



Gwénola MALICET
Contrôleur de Gestion
Master 2 Finances & CDG



Juliane BECOURT
Chargée RSE
MBA Management RSE



Mathilde JULIEN
Ingénieur Dév. Durable
Ingénieure ENGREF & MINES



Pierre DE LAS HERAS
Analyste financier
M2 Financia Business School



Sabi Gani OROU GUIWA
Doctorant Finance Durable
MS Corporate Finance



Sarah CISSÉ
Chargée Marketing
MBA Marketing Digital

2 La Mission

Notre raison d'être et nos objectifs

Canovia a été créée en 2007 en pleine crise bancaire et financière (crise des subprimes sur les prêts hypothécaires à risque) par M. Marc-Antoine SERIS, avec le souci de s'inscrire dans le mouvement de la finance durable. Le leitmotiv du président fondateur était alors de « remettre l'humain au cœur de la finance » en lui injectant une part de sociologie pour la rendre durable et soutenable. Pour cela il s'est entouré d'acteurs clés en région Bourgogne Franche Comté. Canovia, c'est initialement la volonté d'un homme, rejoint par une équipe engagée, de changer les choses chaque jour, chacun à son niveau. L'entreprise a ainsi été construite autour de valeurs humanistes telles que la responsabilité vis-à-vis du client et de la société, l'excellence et la rigueur professionnelle, la diversité et l'éclectisme des équipes, l'inclusion et l'équité au sein des équipes, l'innovation et l'amélioration continue dans l'activité, la stratégie et les process de l'entreprise. Après 14 années d'expériences et d'impact positif au profil de notre écosystème, le Président Directeur Général (PDG), Marc-Antoine SERIS, a décidé de saisir l'opportunité offerte par la loi PACTE (2019) aux entreprises pour expliciter notre mission, notre raison d'être et nos objectifs sociétaux dans nos statuts. Nous avons choisi comme raison d'être « Agir aujourd'hui pour améliorer demain en mettant l'activité financière au service du bien être collectif et environnemental ». Cette démarche était pour nous une évidence, au vu de notre parcours et de notre singularité dans le milieu du conseil et de la finance.



La Mission

Notre raison d'être et nos objectifs

Les statuts de Canovia ont été modifiés en novembre 2020, rendant officielle notre qualité de « Société à Mission ». Cela s'est fait aux termes de plusieurs mois de réflexion et d'échanges entre le PDG, les actionnaires et les salariés de l'entreprise entre 2019 et 2020.

- Janvier 2019 : Canovia entame ses premières réflexions sur la définition d'une mission sociétale et environnementale d'entreprise à la traditionnelle réunion de début d'année et suite aux vœux et à la volonté du PDG.
- Février 2019 : Conseil d'Administration (CA). Premières discussions.
- Mai 2019 : Promulgation de la loi Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE).
- Septembre 2019 : Constitution d'un groupe de travail au sein des équipes sur les modifications statutaires. Formalisation de la raison d'être et des engagements.
- Février 2020 : Conseil d'Administration (CA).
- Novembre 2020 : Officialisation du changement statutaire et acquisition de la qualité de « Société à Mission » avec 8 objectifs statutaires.
- Février 2021 : Nomination de la 1ère référente de mission.
- Mars 2021 : 1er Conseil d'Impact Sociétal (CIS), un organe de gouvernance propre à l'entreprise.
- Mars 2021 : Conseil d'Administration (CA).
- Juin 2021 : Assemblée Générale (AG).
- Juillet 2021 : Certification B Corp™ avec un score de 89,5.
- Juillet 2021 : Conseil d'Administration (CA).
- Juillet 2021 : 2ème Conseil d'Impact Sociétal (CIS).
- Août 2021 : Conseil d'Administration (CA).
- Mars 2022 : 3ème Conseil d'Impact Sociétal (CIS) et présentation de 1er rapport de mission.
- Avril 2022 : Nomination du 2ième référent de mission suite à une élection ayant convoqué l'ensemble des salariés, des Collaborateurs Associés et des Associés.
- Juin 2022 : L'Assemblée Générale (AG) vote les modifications statutaires permettant de passer à 3 objectifs.
- Juin 2022 : 4ème Conseil d'Impact Sociétal (CIS).
- Juillet 2022 : Choix d'un Organisme Tiers Indépendant (OTI) chargé de vérifier l'exécution des engagements de notre mission.
- Novembre 2022 : 1er Audit « Société à Mission » passé avec succès.

La Gouvernance

Tous acteurs de la Mission

La gouvernance désigne un ensemble de règles, décisions et pratiques qui vise à assurer le fonctionnement optimal d'une organisation ainsi que les organes structurels chargés de les mettre en œuvre et d'en assurer le contrôle. Chez Canovia tous les acteurs sont garants de l'atteinte de la mission : le PDG, les associés, les collaborateurs associés, les équipes, et les organes de gouvernance (Réfèrent, Conseil d'Administration et Conseil d'Impact Sociétal) présentés ci-après. Le PDG représente et agit au nom de la société dans ses relations avec les tiers. Il exerce ses fonctions en considérant dans ses prises de décision les effets sociaux, économiques et juridiques. Le PDG Associé, les Associés et les Collaborateurs-Associés sont évalués chaque année par les collaborateurs à travers l'évaluation 360 afin de garantir le respect des engagements de Canovia à travers les Hommes qui la dirigent.

a. Le référent de mission et ses activités

Pour les entreprises de moins de 50 salariés à l'instar de Canovia, la loi prévoit la possibilité d'adopter un mode de gouvernance allégé, avec le recours à un référent de mission en

lieu et place du Comité de Mission (CM). Élus par l'ensemble des salariés, des Collaborateurs Associés et des Associés, le référent de mission de Canovia est chargé de suivre l'exécution de la mission de l'entreprise et d'établir un rapport annuel de vérification objective et transparente de son respect. Le référent de mission en exercice est M. Sabi Gani OROU GUIWA, salarié de l'entreprise depuis septembre 2019 et doctorant en finance durable en contrat CIFRE.

b. Le Conseil d'Administration (CA) et ses activités

Le CA gère les grandes orientations de l'organisation en matière économique. Il est investi de plusieurs pouvoirs tels que la validation du budget et des budgets révisés. Le CA est composé de trois membres actifs administrateurs (uniquement des personnes physiques) et d'un membre sous tutelle rattaché à l'administrateur exerçant sa dernière année de mandat. Il se renouvelle donc par tiers chaque année. Les administrateurs actifs en exercice sont M. Thierry André, Mme. Isabelle Colliot et M. Jean-Pascal Fichere. Le membre sous tutelle est M. Olivier Debeaux.

La Gouvernance

Tous acteurs de la Mission

c. Le Comité d'Impact Sociétal (CIS) et ses activités

Le CIS gère les grandes orientations de l'organisation en matière sociétal. Il est également investi de plusieurs pouvoirs tels que la modification ou l'arrêté de la mission sur proposition du Président, la préservation des valeurs éthiques, l'évaluation des actions menées par le Président, les Associés, les Collaborateurs Associés et la proposition de pistes d'amélioration, la validation et la formalisation d'avis sur la politique de R&D, la préservation du fonctionnement démocratique, la formulation et la validation d'avis en matière de RSE, l'évaluation des indicateurs clés de performance sociétale ou environnementale. Le CIS est composé de trois membres actifs (des personnes physiques ou morales) élus pour 3 ans. Les membres du CIS en exercice sont Mme. Julie Podevin, M. Jean-Baptiste Cartier, M. Samuel Mercier.



Le Modèle de Mission

Et l'appréciation du référent de mission 2022

a. Les objectifs et leurs pertinence à l'aune des ambitions

En acquérant la qualité de « Société à Mission » en Novembre 2020, Canovia s'est donnée comme raison d'être « Agir aujourd'hui pour améliorer demain en mettant l'activité financière au service du bien être collectif et environnemental ». Afin de réaliser sa mission sociétal, elle s'est également fixée 8 objectifs statutaires. Après un peu plus d'une année d'expérimentation, des réflexions ont été menées pour les synthétiser davantage et les rendre plus compréhensibles. Ainsi 3 objectifs statutaires ont finalement été retenus. Ces changements ont été approuvés par l'ensemble de l'équipe et sont synthétisés dans le tableau ci-après.



L'avis du référent de mission :

Le passage de 8 à 3 objectifs statutaires est à mon sens une décision judicieuse, à plusieurs titres. Tout d'abord, certains objectifs se rejoignent dans leur philosophie et peuvent ainsi être fusionnés. C'est notamment le cas de l'objectif 2 « Accompagner la progression de l'impact social et environnemental positif des entreprises de son portefeuille » et de l'objectif 4 « Agir en faveur de la biodiversité de son écosystème ». Ensuite, certains objectifs sont limités dans le temps tel que l'objectif 1 « s'insérer dans les ODD édités par l'ONU en appliquant les objectifs les plus cohérents à sa Mission et à favoriser et encourager ces actions auprès de ses parties prenantes » calqué sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), une initiative de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à l'horizon 2030. Enfin, certains objectifs sont spécifiques à des métiers ou des branches d'activité tels que l'Objectif 6 « Explorer et promouvoir les leviers innovants d'impact et contribuer à faire évoluer les modèles en partageant ses travaux avec notamment le monde académique et différents acteurs engagés » qui se rattache à la R&D. En somme, cette redéfinition des objectifs statutaires permet de gagner en concision, clarté et pertinence.



DIMENSION SOCIÉTALE

Décembre 2020

Objectif 1 : s'insérer dans les ODD édités par l'ONU en appliquant les objectifs les plus cohérents à sa Mission et à favoriser et encourager ces actions auprès de ses parties prenantes

Objectif 2 : accompagner la progression de l'impact social et environnemental positif des entreprises de son portefeuille

Objectif 3 : explorer et promouvoir les leviers innovants d'impact et contribuer à faire évoluer les modèles en partageant ses travaux avec notamment le monde académique et différents acteurs engagés

Objectif 3 : promouvoir un actionnariat militant et démocratique et encourager l'actionnariat salarié et les partenariats de toutes formes dès lors qu'ils agissent pour améliorer demain

Objectif 4 : mesurer l'impact de son engagement

Décembre 2022

Objectif 1 : contribuer au développement responsable en accompagnant les entreprises et les acteurs du territoire

DIMENSION SOCIALE



Décembre 2020

Objectif 5 : Promouvoir une croissance inclusive et durable, en agissant du mieux que possible pour l'égalité des chances au sein de l'entreprise et en tenant compte de la durabilité des solutions proposées

Décembre 2022

Objectif 2 : par des richesses humaines engagées



DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Décembre 2020

Objectif 4 : Agir en faveur de la biodiversité de son écosystème

Décembre 2022

Objectif 3 : tout en contribuant à la protection de l'environnement

DIMENSION GOUVERNEMENTALE

Décembre 2020

Objectif 4 : Rechercher le meilleur alignement possible des intérêts de l'ensemble des parties prenantes (équité et inclusivité)

Décembre 2022

Limiter aux 3 objectifs précédents



b. Le bilan des activités en 2022, les avancées par objectifs, l'avis du référent et les enseignements

OBJECTIF STATUTAIRE 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE EN ACCOMPAGNANT LES ENTREPRISES ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Objectifs opérationnels à l'horizon 2025	Principales actions à l'horizon 2025	Principales actions attendues en 2022	Réalisations 2022
Cible : 50 % de missions réalisées incluant du conseil RSE ou une conditionnalité RSE	Insérer systématiquement des critères de RSE dans les processus de décisions de nos clients. Se former sur la comptabilité IFRS (inclut la taxonomie verte) afin de donner aux clients un accès aux boîtes à outils internationales leur permettant de rendre leurs projets plus résilients.	Créer des landing pages ou pages d'atterrissage dédiées à la RSE afin de convertir les visiteurs en prospects. Recruter des collaborateurs.trices en RSE. Former des collaborateurs.trices à l'animation de la fresque du climat.	3 landing pages créées : entreprise à mission, B Corp et fresque du climat. 2 chargées de RSE recrutées. 2 chargées de RSE formées et habilitées à animer la fresque du climat. 19 % de missions ayant inclus au moins un module RSE ou une conditionnalité RSE sur l'ensemble des missions. cf. reporting extra-financier et rapport RSE.
Cible : 40 % des collaborateurs ayant consacré au moins deux heures à un projet de bénévolat.	Encourager et soutenir des actions inclusives et solidaires portées par le monde associatif. Faciliter l'accès à des missions de bénévolat pour les collaborateurs en leur dédiant du temps de travail pour ces problématiques.	Maintenir le partenariat avec l'association NQT afin de faciliter l'accès à des missions de bénévolat et mentorat pour les collaborateurs.trices.	21 % de collaborateurs engagé dans au moins une action de bénévolat avec l'association NQT. cf. reporting extra-financier et rapport RSE.
Cible : 1 % du temps de travail est consacré à la participation au sein des communautés/ groupe de travail.	S'investir auprès de différents réseaux et groupes de travail (nationaux, régionaux, locaux, publics, privés) pour partager les connaissances et construire de nouveaux outils. Organiser un événement de diffusion du savoir	Participer à des événements de prises de parole sur les sujets liés à la RSE. Présenter les travaux de R&D dans des événements scientifiques.	Participation aux tables rondes organisées par la CPME, la CJD, l'AFJE et le Cercle Com. Communications au congrès de l'ADERSE, à la semaine des SHS et à un séminaire du laboratoire CREGO. Indicateur sur le temps de travail consacré non encore construit.

OBJECTIF STATUTAIRE 2 : PAR DES RICHESSES HUMAINES ENGAGÉES

Objectifs opérationnels à l'horizon 2025	Principales actions à l'horizon 2025	Principales actions attendues en 2022	Réalisations 2022
Cible : 70 % de réponses au baromètre Engagement et satisfaction.	Mettre en œuvre et collecter les premiers résultats du baromètre Engagement & Satisfaction.	Construire le questionnaire de mesure du baromètre.	Élaboration du questionnaire du baromètre Engagement & Satisfaction. cf. rapport RSE.
Cible : 50 % des collaborateurs ont été formés par an.	Former chaque année, tous les nouveaux collaborateurs au SST. S'assurer que tous les collaborateurs suivent au moins une formation dans l'année.	Organiser une session de formation de SST pour tous les collaborateurs.trices. Organiser un atelier de formation à la fresque du climat pour tous les collaborateurs.trices.	57 % des employé.e.s formé.e.s SST. Formation de tous les collaborateurs.trices à la fresque du climat. 92 % des employé.e.s ont bénéficié d'au moins une formation. cf. reporting extra-financier et rapport RSE.

OBJECTIF STATUTAIRE 3 : TOUT EN CONTRIBUANT À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Objectifs opérationnels à l'horizon 2025	Principales actions à l'horizon 2025	Principales actions attendues en 2022	Réalisations 2022
Cible : Mesurer nos émissions de CO ² à travers un bilan carbone.	Réaliser un bilan carbone	Identifier et signer un nouveau partenariat permettant de compenser nos émissions résiduelles.	Signature d'un partenariat avec l'organisme Hello Carbo pour un bilan carbone au plus tard en décembre 2024.. cf. équipe RSE.

L'AVIS DU RÉFÉRENT DE MISSION

NB : l'avis est donné sur une échelle allant de "très peu favorable" à "très favorable"

Objectifs statutaires	Principales actions attendues en 2022	Avis
Contribuer au développement responsable en accompagnant les entreprises et les acteurs du territoire.	Créer des landing pages dédiées. Recruter et former des collaborateurs.trices en RSE.	Très favorable. Canovia se donne les moyens afin d'accompagner les entreprises et les acteurs de son territoire dans leur transition durable à travers le recrutement de nouvelles chargées de RSE et leur formation à l'animation de la fresque du climat mais également à travers la création de trois landings pages dédiées à la RSE (entreprise à mission, B Corp et fresque du climat).
	Maintenir le partenariat avec l'association NQT afin de faciliter l'accès à des missions de bénévolat et mentorat pour les collaborateurs.trices.	Favorable. Une partie non négligeable (21 %) des salarié.e.s est investie dans des projets de bénévolat notamment auprès de l'association NQT. Un effort supplémentaire est à réaliser afin d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2025.
	Participer à des événements de prises de parole sur les sujets liés à la RSE. Présenter les travaux de R&D dans des événements scientifiques.	Favorable. L'entreprise participe et est investie dans les communautés et groupes de travail, aussi bien dans le milieu des entreprises que celui académique. Cela est à encourager. Toutefois, l'indicateur sur le temps de travail consacré reste à construire.
Par des richesses humaines engagées	Construire le questionnaire de mesure du baromètre.	Favorable. Le baromètre a été construit et reste à être déployé.
	Organiser une session de formation de SST pour tous les collaborateurs.trices. Organiser un atelier de formation à la fresque du climat pour tous les collaborateurs.trices.	Très favorable. L'entreprise veille à la formation et l'employabilité de ses salariés. 92 % des employé.e.s ont bénéficié d'au moins une formation. Cela est à encourager.
Tout en contribuant à la protection de l'environnement	Identifier et signer un nouveau partenariat permettant de compenser nos émissions résiduelles. Identifier et signer un nouveau partenariat permettant de compenser nos émissions résiduelles.	Favorable. En signant un partenariat avec Hello Carbone l'entreprise a enclenché le processus de réalisation de son bilan carbone.

Avis général

L'année 2022, deuxième année complète de Canovia en tant que « Société à Mission », aura permis de capitaliser sur les acquis de la première année et d'enclencher par la même occasion une nouvelle dynamique, en rationalisant les objectifs statutaires et en adoptant une nouvelle feuille de route ambitieuse et stimulante. Ainsi la trajectoire de Canovia à moyen et long terme est plus claire, ce qui permet de faire converger les efforts de l'équipe. Les résultats pour cette deuxième année complète sont tangibles comme le montrent les indicateurs dédiés. Mes investigations au sein de l'entreprise me permettent de conclure que Canovia œuvre dans le sens de sa mission sociétale et de ses objectifs statutaires qui sont désormais trois. Ces efforts sont à encourager et poursuivre à l'horizon 2025 mais également au-delà.



**Canovia œuvre
dans le sens de sa
mission sociétale et
de ses objectifs
statutaires qui sont
désormais au
nombre de 3**



5 LE RAPPORT ET L'AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT (OTI)

a. La mission de vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les activités de Canovia sont mesurées dans leur progression sous le contrôle du Référent de mission mais également d'un OTI mandaté qui formule un avis accréditant du bien-fondé de la mission et de son exécution. Ce dernier utilise une méthodologie d'audit éprouvée qui renforce la crédibilité de la qualité de la société à mission à l'égard de ses parties-prenantes. Pour sa première mission de vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux sur la période du 26 novembre 2020 au 31 décembre 2021, Canovia a désigné l'OTI **Sygnatures**. Les travaux ont eu lieu entre juillet et novembre 2022 sur une durée totale d'intervention d'environ 1 semaine. L'OTI a mené une dizaine d'entretiens sur les processus et les informations présentés dans le rapport du référent de mission. L'interlocuteur principal a été le référent de mission : M. Sabi Gani OROU GUIWA.

b. Les conclusions de la mission et l'avis de l'OTI

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L.210-10 du code de commerce et inscrits dans ses statuts, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis, tels que présentés en annexe du présent rapport, et sous-tendant les objectifs sociaux et environnementaux précités ;
- le fait que l'entité ait mis en œuvre les moyens adéquats au regard du plan d'actions défini par la direction, et que
- par conséquent, la société CANOVIA respecte chacun des objectifs inscrits dans ses statuts qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.



Conclusion

par Juliane BECOURT, chargée RSE



PORTRAIT

Je suis Juliane BECOURT, chargée de RSE depuis 1 an. Je m'occupe à la fois de la RSE en interne et de la RSE auprès des clients, en tant que consultante. Cela me donne un double rôle. Ce qui est intéressant dans cela, c'est que j'applique en interne ce que je propose aux clients. Mon rôle au sein de l'entreprise est de construire la feuille de route pour les 3 années à venir.

Quel est votre regard sur cette 2ème année de cheminement en tant que Société à Mission ?

Il y a eu de réels enjeux tels qu'intégrer les nouvelles recrues et renforcer l'esprit d'équipe. Nous sommes aujourd'hui plus structurés d'un point de vue interne mais également client. Nous avons une feuille de route claire et ambitieuse. Je trouve que nous sommes une entreprise qui est en train de réussir le challenge de former une équipe avec des personnes anciennes mais également nouvelles dans l'entreprise, malgré les perturbations aussi bien externes qu'internes

Comment avez-vous perçu la mission de vérification des objectifs statutaires par l'OTI en 2022 ?

Je l'ai bien vécu. J'ai particulièrement trouvé très intéressant l'approche et les préconisations de l'OTI suggérant de repréciser la trajectoire des objectifs statutaires et la déclinaison de la mission. Cela m'a aiguillé dans l'élaboration de la feuille de route.

En 2022, Canovia a décidé de réduire ses objectifs statutaires de 8 à 3.

Pourquoi ?

Nous avons pris cette décision parce que tout simplement, 8 objectifs statutaires, c'est énorme. En y mettant autant, cela nous fait perdre le sens de la trajectoire. Nous avons réduit et retravaillé nos objectifs statutaires de telle sorte à y retrouver notre cœur de métier et utilité collective, la valorisation des richesses humaines qui font ce métier, et l'impact sur l'environnement



Comment ces nouveaux objectifs ont été construits avec les parties prenantes de l'entreprise ?

Il y a eu un premier travail de recherche et de synthèse au sein de l'équipe RSE. Les objectifs obtenus ont été soumis et validés par l'associé et le collaborateur associé. Ensuite un questionnaire a été adressé à l'équipe entière sur le choix des objectifs proposés, avec des retours favorables. Ces objectifs ont ensuite été présentés et discutés avec le CIS qui les a approuvés

Quelles sont les prochaines étapes pour Canovia, en 2023 et au-delà ?

Les prochaines étapes vont consister à bien cadrer la feuille de route et travailler à la mise en œuvre des nouveaux objectifs statutaires qui sont nombreux. Les enjeux prioritaires sont la réalisation du bilan carbone, le sujet de la taxonomie européenne et le fait de proposer plus d'offres et de prestations en matière de RSE

Un dernier mot pour la fin ?

Notre feuille de route est très ambitieuse. Si nous parvenons à réaliser 50 % de missions incluant du conseil RSE ou une conditionnalité RSE, cela serait une belle réussite dans le sens de notre mission sociétale. C'est ce à quoi nous devons tendre et œuvrer